



Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2023, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	31-8013-0	Numéro de la version :	3.00
Date de parution :	2023/01/16	Remplace la version datée de :	2022/06/15

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Scellant adhésif marin 3M(MC), 4200 FC Blanc

Numéros d'identification de produit

62-5579-1632-7 62-5579-5232-2 62-5579-5235-5 UU-0091-7086-9 XS-0414-1995-2

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Agent D'étanchéité

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie:	Compagnie 3M Canada
Division:	Division des adhésifs et des rubans industriels
Adresse :	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone :	(800) 364-3577
Site Web :	www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1-800-364-3577; Téléphone d'urgence de transport(CANUTEC):(613) 996-6666

SECTION 2 : identification des dangers

Les numéros d'identification de produit ci-dessous sont vendus sur le marché pour le consommateur :
XS041419952, UU009170869, 62557952322, 62557916327

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Sensibilisant respiratoire : Catégorie 1.

Sensibilisant cutané : Catégorie 1.

Carcinogénicité : Catégorie 2.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 1.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) Catégorie 1.

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement

Danger

Symboles :

Point d'exclamation | Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Susceptible de provoquer le cancer.

Cause des dommages aux organes : organes sensoriels |

Une exposition prolongée ou répétée cause des dommages aux organes : système nerveux |

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée : organes sensoriels |

Mises en garde

Renseignements généraux :

Tenir hors de portée des enfants.

Prévention :

Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire. Porter des gants de protection. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Réponse:

EN CAS D'INHALATION: Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de problèmes respiratoires : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau. En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

Entreposage :

Garder sous clef.

Élimination :

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques

Aucun connu.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Alcanesulfonates de phényle en C10-18	70775-94-9	20 - 40	Acides sulfoniques, alcanes en C10-18, esters phényles
Polymère d'uréthane	Secret Fabrication	20 - 40	Ne s'applique pas
Chlorure de Polyvinyle	9002-86-2	20 - 35	éthène, chloro-, homopolymère
Dioxyde de Titane	13463-67-7	< 5	Oxyde de titane (TiO2)
Xylène	1330-20-7	1 - 5 Secret Fabrication *	Diméthylbenzène
Oxyde de calcium	1305-78-8	< 3	Oxyde de calcium (CaO)
Noir de Carbone	1333-86-4	< 1	Noir de carbone
4,4'-Diisocyanate de diphenylméthane	101-68-8	0.1 - 1 Secret Fabrication *	Benzène, 1,1-méthylène bis [4-isocyanato-
Ethylbenzène	100-41-4	0 - 0.45	Benzène, éthyl-
Cuivre	7440-50-8	< 0.005	Cuivre

Polymère d'uréthane est un matériau non dangereux assujéti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT.

*La concentration réelle de cet ingrédient a été retenue comme un secret commercial.

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si cela est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Réaction respiratoire allergique (difficulté à respirer, respiration sifflante, toux et oppression thoracique). Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons) Effets sur les organes cibles. Voir la section 11 pour plus de détails. Effets sur les organes cibles suite à une exposition prolongée ou répétée. Voir la section 11 pour plus de détails.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

NE PAS UTILISER DE L'EAU En cas d'incendie: Utiliser le dioxyde de carbone pour l'extinction.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun dans ce produit.

Les sous-produits nocifs de décomposition

Substance

Monoxyde de carbone
 Bioxyde de carbone
 Cyanure d'hydrogène
 oxydes d'azote

Condition

Durant la combustion
 Durant la combustion
 Durant la combustion
 Durant la combustion

5.3. Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Porter un vêtement de protection intégral comprenant: casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque; tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Consulter les autres sections de cette fiche signalétique pour plus de renseignements sur les dangers physiques ou pour la santé, la protection respiratoire, la ventilation ainsi que le matériel de protection individuelle.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Ne pas sceller le récipient pendant 48 heures pour éviter que la pression ne s'accumule. Nettoyer les résidus. Dispose of collected material as soon as possible in accordance with applicable local/regional/national/international regulations.

SECTION 7 : Manipulation et entreposage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Tenir hors de portée des enfants. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Garder le contenant hermétiquement fermé pour prévenir la contamination du contenu avec l'eau ou l'air. Si l'on soupçonne une contamination, ne pas refermer le contenant.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle**8.1. Paramètres de contrôle****Limites d'exposition en milieu de travail**

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Ethylbenzène	100-41-4	ACGIH	MPT:20PPM	
4,4'-Diisocyanate de diphénylméthane	101-68-8	ACGIH	MPT:0.005 ppm	
Oxyde de calcium	1305-78-8	ACGIH	MPT:2 mg/m3	
Xylène	1330-20-7	ACGIH	TWA:20 ppm;STEL:150 ppm	

Noir de Carbone	1333-86-4	ACGIH	MPT(fraction inhalable):3 mg/m3	
Dioxyde de Titane	13463-67-7	ACGIH	TWA (particules nanométriques respirables) : 0,2 mg/m3 ; TWA (particules fines respirables) : 2,5 mg/m3	
CUIVRE, POUSSIÈRE OU LA BRUME, Cu	7440-50-8	ACGIH	MPT(Cu poussière ou la brume) :1 mg/m3	
CUIVRE, FUMÉES Cu	7440-50-8	ACGIH	MPT (Cu, fumée) :0.2 mg/m3	
Chlorure de Polyvinyle	9002-86-2	ACGIH	MPT(fraction respirable):1 mg/m3	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:
Lunettes de sécurité avec écrans sur les côtés.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour améliorer la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: Elastomères fluorés polymère stratifié

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier - polymère stratifié

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide
Aspect physique spécifique:	pâte
couleur	Blanc noir
Odeur	Uréthane légère
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données disponibles</i>
pH	<i>Ne s'applique pas</i>
Point de fusion/Point de congélation	<i>Pas de données disponibles</i>
Point d'ébullition	<i>Ne s'applique pas</i>
Point d'éclair :	Pas de point d'éclair
Vitesse d'évaporation :	<i>Ne s'applique pas</i>
Inflammabilité (solide, gaz)	Non Classifié
Limites d'explosivité (LIE)	<i>Ne s'applique pas</i>
Limites d'explosivité (LSI)	<i>Ne s'applique pas</i>
pression de vapeur	<i>Pas de données disponibles</i>
Densité de vapeur et/ou Densité de vapeur relative;	<i>Pas de données disponibles</i>
Densité	1,18 g/ml
Densité relative	1,18 [Détails:Eau=1]
Hydrosolubilité	Néant
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données disponibles</i>
Coefficient de partage : n-octanol/eau	<i>Pas de données disponibles</i>
Température d'inflammation spontanée	$\geq 398,9$ °C
Température de décomposition	<i>Pas de données disponibles</i>
Viscosité / Viscosité Cinématique	<i>Pas de données disponibles</i>
Composés Organiques Volatils	<i>Pas de données disponibles</i>
Pourcentage de matières volatiles	<i>Pas de données disponibles</i>
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	35 g/l [Méthode de test:Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD]
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	3 % [Méthode de test:Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD]

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter

Aucun connu.

10.5 matériaux incompatibles

Eau

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance

Aucun connu.

Condition

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :

Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. Réaction respiratoire allergique : les signes et les symptômes sont notamment des difficultés respiratoires, une respiration sifflante, la toux et des serremments thoraciques. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau :

Irritation légère de la peau : Parmi les signes ou les symptômes, on retrouve : rougeurs localisées, enflure, démangeaisons et sécheresse. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

En cas de contact avec les yeux :

Le contact du produit avec les yeux pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante.

Ingestion :

Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:

Répercussions auditives: Les signes ou symptômes peuvent comprendre une déficience auditive, une perte d'équilibre et des acouphènes.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Répercussions auditives: Les signes ou symptômes peuvent comprendre une déficience auditive, une perte d'équilibre et des acouphènes. Effets neurologiques: Les signes/symptômes peuvent inclure des changements de la personnalité, un manque de coordination, une perte sensorielle, des picotements ou un engourdissement au niveau des extrémités, de la faiblesse, des tremblements et/ou des changements au niveau de la pression sanguine et du rythme cardiaque

Cancérogénicité:

Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer le cancer.

Ingrédient	N° CAS	Description de la classe	Réglementation
Noir de carbone	1333-86-4	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer

Ethylbenzène	100-41-4	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer
Dioxyde de titane	13463-67-7	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer

Information complémentaire:

Les personnes déjà sensibles aux isocyanates peuvent développer une réaction de sensibilisation croisée aux autres isocyanates.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Produit général	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé ETA>50 mg/l
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Alcanesulfonates de phényle en C10-18	Dermale	Rat	LD50 > 1 000 mg/kg
Alcanesulfonates de phényle en C10-18	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Chlorure de Polyvinyle	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Chlorure de Polyvinyle	Ingestion		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Dioxyde de Titane	Dermale	Lapin	LD50 > 10 000 mg/kg
Dioxyde de Titane	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 6,82 mg/l
Dioxyde de Titane	Ingestion	Rat	LD50 > 10 000 mg/kg
Oxyde de calcium	Ingestion	Rat	LD50 > 2 500 mg/kg
Oxyde de calcium	Dermale	Composants similaires	LD50 > 2 500 mg/kg
Xylène	Dermale	Lapin	LD50 > 4 200 mg/kg
Xylène	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 29 mg/l
Xylène	Ingestion	Rat	LD50 3 523 mg/kg
4,4'-Diisocyanate de diphenylméthane	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
4,4'-Diisocyanate de diphenylméthane	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 0,368 mg/l
4,4'-Diisocyanate de diphenylméthane	Ingestion	Rat	LD50 31 600 mg/kg
Ethylbenzène	Dermale	Lapin	LD50 15 433 mg/kg
Ethylbenzène	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 17,4 mg/l
Ethylbenzène	Ingestion	Rat	LD50 4 769 mg/kg
Noir de Carbone	Dermale	Lapin	LD50 > 3 000 mg/kg
Noir de Carbone	Ingestion	Rat	LD50 > 8 000 mg/kg
Cuivre	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Cuivre	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 5,11 mg/l
Cuivre	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
-----	---------	--------

Chlorure de Polyvinyle	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Dioxyde de Titane	Lapin	Aucune irritation significative
Oxyde de calcium	Humain	Corrosif
Xylène	Lapin	irritant légère
4,4'-Diisocyanate de diphenylméthane	classification officielle	Irritant
Ethylbenzène	Lapin	irritant légère
Noir de Carbone	Lapin	Aucune irritation significative
Cuivre	Lapin	Aucune irritation significative

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Produit général	Lapin	irritant légère
Dioxyde de Titane	Lapin	Aucune irritation significative
Oxyde de calcium	Lapin	Corrosif
Xylène	Lapin	irritant légère
4,4'-Diisocyanate de diphenylméthane	classification officielle	Irritant grave
Ethylbenzène	Lapin	Irritant modéré
Noir de Carbone	Lapin	Aucune irritation significative
Cuivre	Lapin	irritant légère

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Dioxyde de Titane	Homme et animal	Non classifié
4,4'-Diisocyanate de diphenylméthane	classification officielle	sensibilisant
Ethylbenzène	Humain	Non classifié

Sensibilisation respiratoire

Nom	Espèces	Valeur
4,4'-Diisocyanate de diphenylméthane	Humain	sensibilisant

Mutagenicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Chlorure de Polyvinyle	In Vitro	N'est pas mutagène
Dioxyde de Titane	In Vitro	N'est pas mutagène
Dioxyde de Titane	In vivo	N'est pas mutagène
Oxyde de calcium	In Vitro	N'est pas mutagène
Xylène	In Vitro	N'est pas mutagène
Xylène	In vivo	N'est pas mutagène
4,4'-Diisocyanate de diphenylméthane	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Ethylbenzène	In vivo	N'est pas mutagène
Ethylbenzène	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Noir de Carbone	In Vitro	N'est pas mutagène
Noir de Carbone	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Chlorure de Polyvinyle	Non spécifié	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Dioxyde de Titane	Ingestion	Multiple espèces animales	Non-cancérogène
Dioxyde de Titane	Inhalation	Rat	Cancérogène
Xylène	Dermale	Rat	Non-cancérogène
Xylène	Ingestion	Multiple espèces animales	Non-cancérogène
Xylène	Inhalation	Humain	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
4,4'-Diisocyanate de diphénylméthane	Inhalation	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Ethylbenzène	Inhalation	Multiple espèces animales	Cancérogène
Noir de Carbone	Dermale	Mouris	Non-cancérogène
Noir de Carbone	Ingestion	Mouris	Non-cancérogène
Noir de Carbone	Inhalation	Rat	Cancérogène

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Chlorure de Polyvinyle	Non spécifié	Non classifié pour la développement	Mouris	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	pendant la grossesse
Xylène	Inhalation	Non classifié pour la reproduction des femelles	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Xylène	Ingestion	Non classifié pour la développement	Mouris	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	pendant l'organogénèse
Xylène	Inhalation	Non classifié pour la développement	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	pendant la grossesse
4,4'-Diisocyanate de diphénylméthane	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,004 mg/l	pendant l'organogénèse
Ethylbenzène	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 4,3 mg/l	avant l'accouplement et pendant la gestation

Lactation

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Xylène	Ingestion	Mouris	Non classifié pour les effets sur ou via l'allaitement

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Oxyde de calcium	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	Pas disponible	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Xylène	Inhalation	système auditif	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Rat	LOAEL 6,3 mg/l	8 heures
Xylène	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Xylène	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Xylène	Inhalation	yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 3,5 mg/l	pas disponible
Xylène	Inhalation	foie	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Xylène	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Xylène	Ingestion	yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 250 mg/kg	ne s'applique pas
4,4'-Diisocyanate de diphenylméthane	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	classification officielle	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Ethylbenzène	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Ethylbenzène	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Homme et animal	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Chlorure de Polyvinyle	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 0,013 mg/l	22 mois
Dioxyde de Titane	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 0,01 mg/l	2 années
Dioxyde de Titane	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Xylène	Inhalation	Système nerveux	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	LOAEL 0,4 mg/l	4 semaines
Xylène	Inhalation	système auditif	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite	Rat	LOAEL 7,8 mg/l	5 jours

			d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée			
Xylène	Inhalation	foie	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Xylène	Inhalation	cœur Système endocrinien tube digestif système vasculaire muscles rénale et / ou de la vessie système respiratoire	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 3,5 mg/l	13 semaines
Xylène	Ingestion	système auditif	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 900 mg/kg/day	2 semaines
Xylène	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 500 mg/kg/day	90 jours
Xylène	Ingestion	foie	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Xylène	Ingestion	cœur la peau Système endocrinien des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux système vasculaire système immunitaire Système nerveux système respiratoire	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	103 semaines
4,4'-Diisocyanate de diphenylméthane	Inhalation	système respiratoire	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	LOAEL 0,004 mg/l	13 semaines
Ethylbenzène	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1,1 mg/l	2 années
Ethylbenzène	Inhalation	foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 1,1 mg/l	103 semaines
Ethylbenzène	Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 3,4 mg/l	28 jours
Ethylbenzène	Inhalation	système auditif	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2,4 mg/l	5 jours
Ethylbenzène	Inhalation	Système endocrinien	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 3,3 mg/l	103 semaines
Ethylbenzène	Inhalation	tube digestif	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 3,3 mg/l	2 années
Ethylbenzène	Inhalation	des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux muscles	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 4,2 mg/l	90 jours
Ethylbenzène	Inhalation	cœur système immunitaire	Non classifié	Multiple espèces	Niveau sans effet nocif	2 années

		système respiratoire		animales.	observé 3,3 mg/l	
Ethylbenzène	Ingestion	foie rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 680 mg/kg/day	6 mois
Noir de Carbone	Inhalation	pneumoconiosis	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnel le

Risque d'aspiration

Nom	Valeur
Xylène	danger d'aspiration
Ethylbenzène	danger d'aspiration

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Éliminer le matériau complètement durci ou polymérisé dans une usine de traitement des déchets industriels. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer le produit non-durci dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les produits de la combustion comprendront de l'acide halogène (HCl/HF/HBr). L'installation doit pouvoir traiter les matériaux halogénés. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Communiquer avec le fabricant pour obtenir de plus amples renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Japon Toxic Chemical Control Law (loi Japon de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec

la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Philippines RA 6969 exigences. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC. Les composés de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA

Santé: 2 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	31-8013-0	Numéro de la version :	3.00
Date de parution :	2023/01/16	Remplace la version datée de :	2022/06/15

Les renseignements contenus dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca